Politique environnementale 2022

CHAMBLY

Table des matières

Présentation de la mairesse
Présentation de la table consultative Environnement et développement durable **3**

Mise en contexte **4**

Processus d'élaboration de la politique **4**

Grandes orientations et mode d'action **5**

Leadership 5

Développement durable 5

Encourager la participation et l'engagement des citoyens 5

Réglementation 5

Axes d'intervention et objectifs

Axe 1 — La conservation des milieux naturels, des paysages et de la biodiversité 6

Axe 2 — La préservation de la qualité de l'eau 7

Axe 3 — La qualité de l'air et l'efficacité énergétique 8

Axe 4 — La saine gestion des matières résiduelles 9

Axe 5 — L'amélioration des milieux de vie 10

Présentation de la mairesse

C’est avec plaisir que je vous présente la Politique environnementale 2022 de la Ville de Chambly. C’est un document mûrement réfléchi afin de répondre aux défis d’aujourd’hui et d’anticiper ceux de demain. Elle est témoin de nos engagements pour favoriser la qualité de l’environnement dans notre municipalité. Il s’agit d’un incontournable afin de nous assurer d’offrir une qualité de vie à nos citoyens, et ceux des générations à venir.

Toute l’administration sera appelée à travailler de concert pour mettre en place les grandes orientations qui guideront nos actions décrites dans ces pages.

En terminant, j’aimerais remercier les membres de la table Environnement et développement durable et l’ensemble des services municipaux qui ont participé à l’élaboration de cette politique. Cette dernière sera d’ailleurs suivie d’un plan d’action afin de poursuivre concrètement nos démarches dans le futur.

ALEXANDRA LABBÉ
Mairesse

Présentation
de la table consultative Environnement et développement durable

Son champ d’action vise à discuter et à valider certaines orientations relativement à l’environnement et au développement durable.

On y traite particulièrement de la gestion des collectes des matières résiduelles, du déploiement des filières de valorisation à l’Écocentre, de la conservation de la biodiversité des milieux naturels et urbains, ainsi que des stratégies de gestion de l’eau. Son rôle de sensibilisation et d’information est majeur, afin que chacun devienne un agent de changement.

Dans le but de cibler des actions concrètes et réalistes aux enjeux présents sur le territoire de Chambly, la Table est composée de cinq membres citoyens, de deux membres du conseil municipal et de deux gestionnaires municipaux, dont la cheffe de la division Environnement, responsable de piloter les dossiers environnementaux.

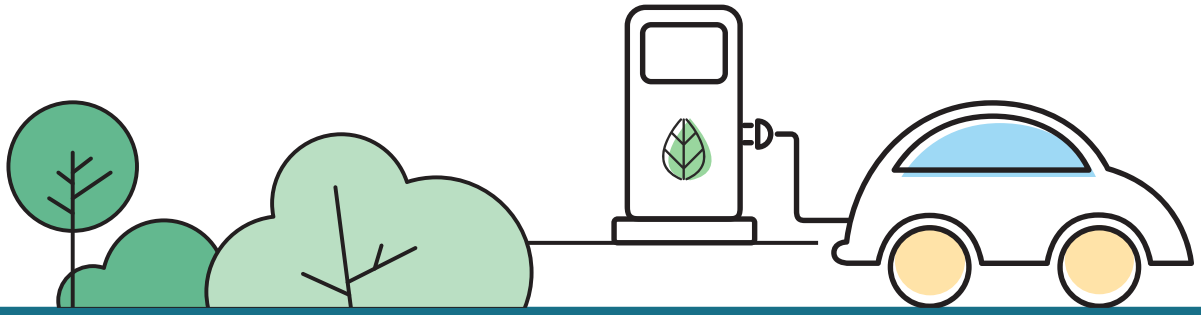

Mise en contexte

L'étalement urbain, les gaz à effet de serre provenant du secteur des transports, l'enfouissement des matières résiduelles, l'instabilité du climat et la menace de la présence d'espèces exotiques envahissantes font partie des enjeux majeurs affectant le bien-être des citoyens.

Grâce à ses milieux terrestres d'intérêts, ses plans d'eau vivants et sa population engagée, Chambly a tout ce qu'il faut pour limiter les impacts négatifs causés par les activités humaines et pour s'adapter aux changements climatiques actuels et futurs.

Que ce soit par la promotion de la biodiversité, la croissance d'oasis urbaines ou par l'augmentation des performances en gestion des matières résiduelles, cette politique environnementale vise la résilience face aux bouleversements climatiques éminents et à assurer la qualité de vie des citoyens d'aujourd'hui et de demain.

Cette politique doit servir de référence pour l'ensemble des actions entreprises par la Ville, et ce, dans toutes les sphères de son administration.

Processus d'élaboration de la politique

Puisque les enjeux environnementaux touchant l'intégrité des milieux des citoyens ont évolué depuis l'élaboration de la première politique environnementale de 2009, la Ville de Chambly a voulu mettre à jour et définir les actions prioritaires à entreprendre afin de poursuivre l'amélioration de la qualité de vie sur son territoire.

Grâce à l'apport des membres de la table Environnement et développement durable, des membres du conseil municipal et de l'ensemble des services municipaux, la nouvelle Politique environnementale est en concordance avec les enjeux et les opportunités actuels de la Ville de Chambly, présentés sous cinq axes d'intervention (voir schéma).

Pour chacun d'entre eux, la municipalité appliquera son influence selon quatre grands modes d'action : en démontrant du leadership, en appliquant les principes de développement durable, en informant et en mobilisant la population, et en adoptant de nouveaux règlements.

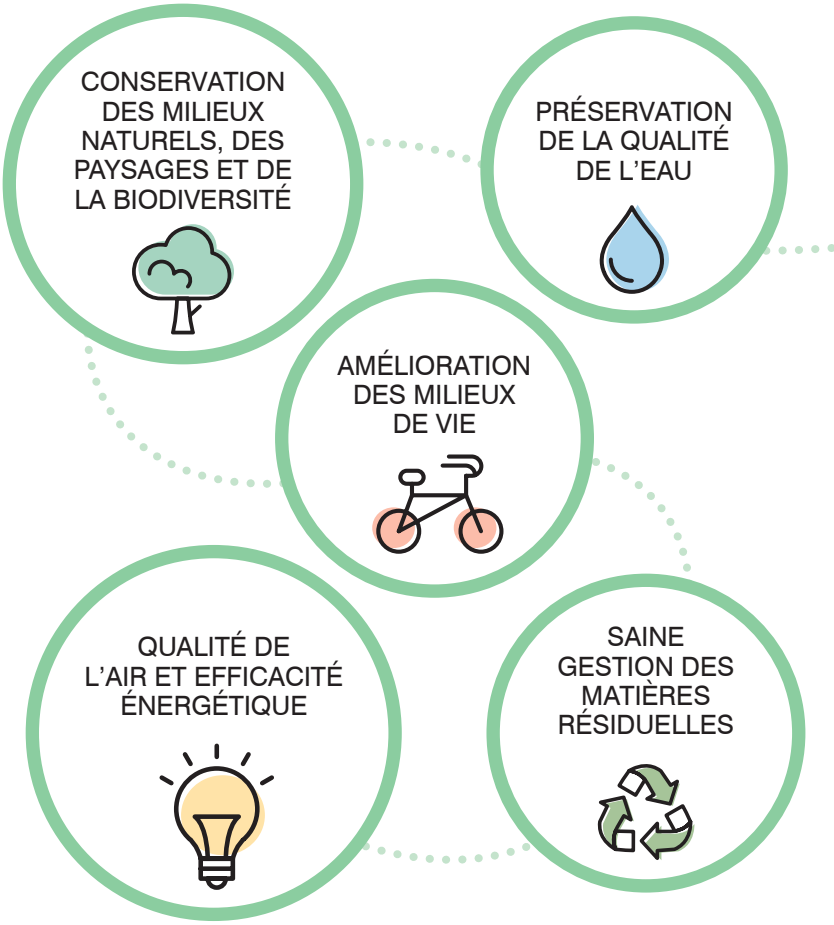

Grandes orientations et modes d'action

La Ville de Chambly tente, pour chaque axe d'intervention, d'influencer positivement par ses actions, son leadership et son exemplarité, de même que par ses démarches en développement durable, la sensibilisation et la mobilisation citoyenne et par une réglementation adaptée.

Leadership

La Ville cherche avant tout à être un modèle à suivre et à faire systématiquement la promotion des valeurs environnementales dans toutes ses sphères d'activités.

Développement durable

L'écoresponsabilité est aussi au cœur des actions de la Ville, en visant l'intégration des bases du développement durable dans ses décisions.

Que ce soit au niveau de l'approvisionnement, de la gestion de projet, du développement urbain ou des activités événementielles, l'internalisation des coûts environnementaux, sociaux et économiques est considérée dans le processus décisionnel.

Encourager la participation citoyenne

À l'aide entre autres de programmes de sensibilisation, la Ville cherche à assurer l'engagement et la mobilisation des citoyens, des institutions, des commerces, des industries et des groupes dans l'élaboration et dans la mise en œuvre de sa vision environnementale.

Réglementation

Afin de supporter les mesures environnementales mises en place, la Ville s'engage à assurer le suivi et la mise à jour de ses outils législatifs, sans oublier de se doter d'outils de sensibilisation pour accompagner la population lors de modifications réglementaires.

Conservation des milieux naturels, des paysages et de la biodiversité

Les milieux naturels en santé jouent un rôle majeur dans l'adaptation des villes face aux impacts des changements climatiques, en plus de contribuer au bien-être et à la santé des citoyens.

La Ville de Chambly reconnait l'importance de la protection, de la mise en valeur et de la connectivité des milieux naturels d'intérêts écologiques, et s'engage à sensibiliser l'ensemble de la population à ce sujet.

Chambly s'engage à poursuivre la gestion durable de ses espaces publics grâce à des plantations de vivaces et d'arbres indigènes variés pour réduire les zones d'îlots de chaleur sur son territoire.

Une biodiversité étendue est la meilleure défense contre l'arrivée d'espèces exotiques envahissantes et augmente la résilience des écosystèmes du territoire.

Les plantations de l'équipe d'horticulture représentent entre 600 et 1000 arbres fruitiers, feuillus et conifères plantés sur le territoire annuellement. La Ville encourage également la plantation d'arbres chez les citoyens grâce au don d'arbres au printemps et au programme de subvention pour des arbres de gros calibres.

Ruches urbaines à Chambly

Quoi de mieux que d'avoir des abeilles pour polliniser votre jardin l'été et y récolter les fruits et légumes l'automne suivant ? Pour que ces ouvrières se sentent bien accueillies, plusieurs aires de plantation de fleurs mellifères sont disponibles sur le territoire, ainsi que 10 ruches réparties sur 5 sites stratégiques.

Préservation de la qualité de l'eau et réduction de la consommation d'eau potable

Chambly s'engage à surveiller la qualité de l'eau, y faciliter son accès et sensibiliser les riverains à la protection des berges et des sols environnants.

Résister aux changements de la fréquence et de l'intensité des épisodes de pluies abondantes et des périodes de sécheresse

La Ville poursuit la multiplication de ses zones perméables afin d'améliorer la gestion des eaux de pluie. Des stationnements écologiques, des bassins de rétention couverts de couvre-sol absorbants et un pavé en dalles alvéolées sont disposés dans des zones stratégiques de la municipalité.

Il demeure important de sensibiliser les citoyens sur l'aménagement d'un jardin de pluie afin que chacun gère l'eau sur son terrain.

Réduction de la consommation d'eau potable

Encourager la préservation de l'eau potable du secteur résidentiel par le biais de subventions offertes par la municipalité à l'achat d'une trousse d'économie d'eau potable ou d'un baril récupérateur d'eau de pluie.

Un règlement municipal limite les journées permises pour l'arrosage des gazons. La municipalité fait également la promotion de la diversité des couvre-sol afin d'augmenter la résilience à la sécheresse des aménagements.

Qualité de l'air, réduction des gaz à effet de serre (GES) et efficacité énergétique

Plusieurs particules qui flottent dans l'air proviennent de nombreuses sources, tels les gaz d'échappement des voitures, les procédés industriels ou des allergènes, tels le pollen et la moisissure.

On prévoit que les changements climatiques feront augmenter la quantité de particules fines à laquelle nous serons exposés, notamment en raison du risque accru de feux de forêt dû aux températures plus élevées.

La Ville implante des mécanismes d'influences pour réduire ces impacts, afin d'améliorer la qualité de l'air, réduire les émissions de gaz à effet de serre et diminuer la consommation d'énergie.

Améliorer la qualité de l'air

Accroître les efforts d'éradication de l'herbe à poux pour protéger la population. Environ 13 % de la population québécoise est affectée par la rhinite allergique, majoritairement causée par cette plante.

Favoriser la réduction des gaz à effet de serre (GES)

Restreindre la marche au ralenti inutile des véhicules des citoyens et des fonctionnaires.

Encourager l'utilisation de véhicules moins polluants et promouvoir les transports actifs comme la marche et le vélo sur tout le territoire.

Représenter les valeurs de la Ville aux différents comités responsables de l'optimisation du réseau de transport collectif.

Consommation d'énergie

Sensibiliser les citoyens des secteurs résidentiel et commercial au niveau des technologies d'énergies renouvelables et promouvoir des mesures d'économies d'énergie dans le cadre de toute nouvelle construction ou rénovation.

Faciliter l'implantation de toits verts, de murs végétaux et de recouvrements réfléchissants dans les développements résidentiel, commercial et industriel.

Saine gestion des matières résiduelles

La Ville s'engage à poursuivre ses efforts pour réduire l'enfouissement des matières résiduelles. En 2021, 51 % des matières résiduelles collectées aux portes se sont retrouvées à l'enfouissement. Pourtant, seulement 15 % des matières résiduelles domestiques devraient se retrouver dans le bac à ordures.

Promouvoir le principe de réduction, de réutilisation, de recyclage et de valorisation (3RV)

Accompagner les acteurs des secteurs industriels, commerciaux et institutionnels pour améliorer leurs performances et mobiliser les acteurs intéressés à participer à l'émergence de l'économie circulaire.

Réduire le gaspillage alimentaire. Chaque année, ⅓ de la nourriture produite mondialement, soit la superficie du Canada et de l'Inde réunis (30 % des terres agricoles) et ¼ de l'eau utilisée en agriculture sont perdues.

Au Canada seulement, la nourriture gaspillée permettrait de nourrir tous les Canadiens pendant près de 5 mois.

Innover pour une meilleure gestion des matériaux de rénovation, de construction et de déconstruction

Bonifier l'offre de service de l'Écocentre et faire connaitre davantage les matières qui y sont acceptées. Poursuivre le déploiement des filières et points de dépôts afin d'élargir la liste des matières résiduelles évitant les sites d'enfouissement.

Promouvoir de meilleures pratiques de rénovation, de construction et de déconstruction.

Réglementer et subventionner des projets pour réduire l'enfouissement

Réduire les produits à usage unique et faciliter l'utilisation de matériaux recyclés dans les projets de la Ville.

Subventionner l'achat de produits réutilisables et les rénovations réalisées avec des matériaux écoconçus. Moins de 10 % des matières résiduelles domestiques devraient se retrouver dans le bac à ordures.

RÉDUIRE → RÉUTILISER → RECYCLER → VALORISER

Amélioration des milieux de vie

La Ville souhaite favoriser les impacts positifs sur l'environnement habité et la santé afin de maintenir la qualité de vie des citoyens et de leur milieu de vie tout en favorisant les liens sociaux.

Poursuivre la préservation et la création de zones tampons pour diminuer les nuisances visuelles et sonores.

Favoriser la diminution de l'empreinte écologique des citoyens et de la communauté en supportant, par exemple, l'achat local.

Favoriser l'autonomie alimentaire et le partage de connaissances, de biens et services pour réduire la consommation, en invitant des conférenciers et en organisant des journées de sensibilisation sur divers enjeux environnementaux.

Un filet de sécurité pour faire face à l'urgence climatique

Avec la création du Fonds pour l'urgence climatique, en plus d'adhérer au Fonds municipal pour la biodiversité, Chambly a la possibilité d'implanter davantage de projets environnementaux, en vue d'atténuer et de s'adapter aux changements climatiques qui touchent l'ensemble de sa population.

Politique environnementale 2022

VILLE DE CHAMBLY

Réalisée par la division Environnement de la Ville de Chambly.

Juin 2022